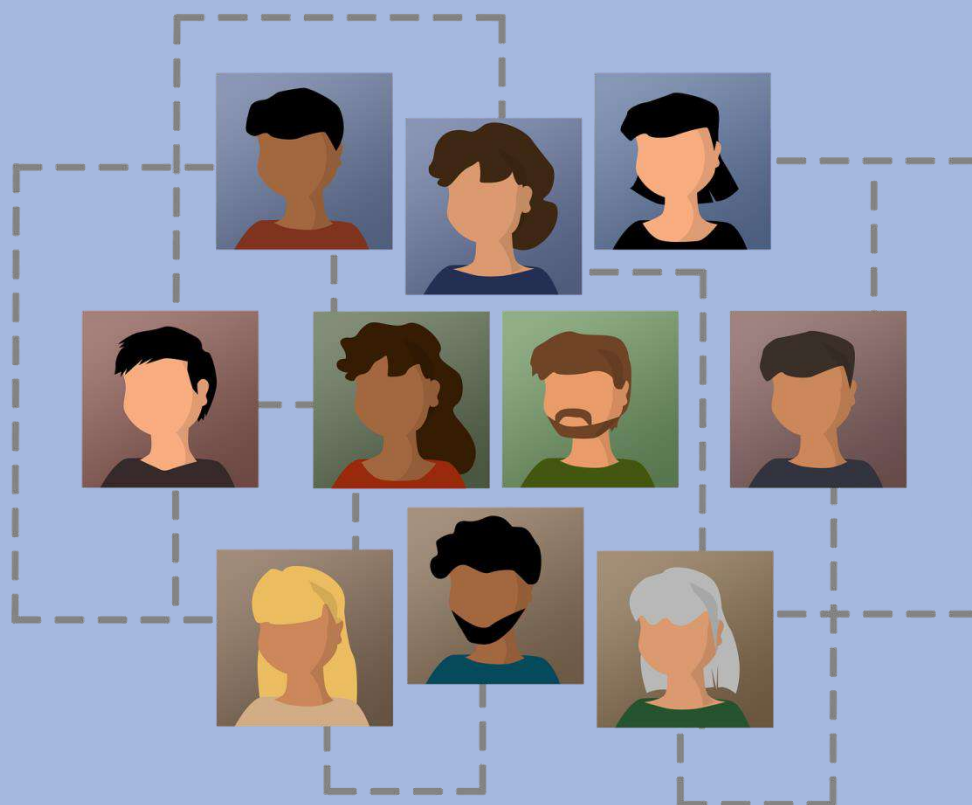


# Recrutement sur postes à profil et postes spécifiques

## Mouvement départemental Rentrée scolaire 2026

### Vade-mecum



Ce vade-mecum a pour objectif de vous présenter le calendrier des opérations et les règles de gestion relatives au recrutement sur postes à profil et sur postes spécifiques, pour la rentrée scolaire 2026.

---

Pour toute question auprès de la cellule mouvement :

- par courriel : [pap-diper40@ac-bordeaux.fr](mailto:pap-diper40@ac-bordeaux.fr) (à privilégier)
- par téléphone : Madame Violaine GUEUGNON - 05.58.05.66.65

## Le sommaire

**Fiche 1 – Le calendrier**

**Fiche 2 – Les dispositifs d'information et d'accompagnement**

**Fiche 3 – Les postes à profil**

**Fiche 4 – Les postes spécifiques**

**Fiche 5 – L'appel à candidatures**

**Fiche 6 – Le recrutement et la nomination**

**Fiche 7 – La fiche de candidature**

## Fiche 1 – Le calendrier

<b>1</b>	<b>Lundi 2 mars 2026</b> Diffusion de l'appel à candidatures et des fiches de poste
<b>2</b>	<b>Du lundi 2 mars 2026 au vendredi 6 mars 2026 (12h00)</b> Transmission par courriel des candidatures : <a href="mailto:pap-diper40@ac-bordeaux.fr">pap-diper40@ac-bordeaux.fr</a> et à l'IEN de circonscription de l'affectation actuelle
<b>3</b>	<b>Entre le lundi 9 mars 2026 et le vendredi 13 mars 2026</b> Envoi des convocations par courriel (adresse académique)
<b>4</b>	<b>Du lundi 16 mars 2026 au vendredi 20 mars 2026</b> Commissions de recrutement
<b>5</b>	<b>A compter du lundi 30 mars 2026</b> Notification aux enseignants des avis des commissions d'entretien et de leur classement
<b>6</b>	<b>A partir du lundi 8 juin 2026</b> Diffusion d'un appel à candidatures complémentaire Candidatures, commissions d'entretien et résultats, courant juin 2026

## Fiche 2 – Les dispositifs d'information et d'accompagnement

### La cellule mouvement

Afin de faciliter votre démarche dans votre processus individuel de mobilité et vous accompagner au mieux, un dispositif d'information et de conseil est mis à votre disposition, au sein de la division des personnels enseignants du premier degré (DIPER) de la DSDEN des Landes.

La cellule mouvement est joignable pour toute information sur les postes à profil :

- par courriel : [pap-diper40@ac-bordeaux.fr](mailto:pap-diper40@ac-bordeaux.fr) (à privilégier)
- par téléphone : Madame Violaine GUEUGNON - 05.58.05.66.65

### Les sources d'informations

Tous les documents relatifs au mouvement départemental, sur postes à profil et postes spécifiques, sont publiés sur **le site internet de la DSDEN des Landes** dans l'espace dédié au mouvement : « **Espace professionnel / Pour tous les personnels / Mobilité / Mouvement départemental / Postes à profil – Postes spécifiques** ».

### Une communication dans les écoles et les établissements

Les écoles et les établissements dans lesquels les enseignants du premier degré sont affectés, sont avisés par message électronique de la publication de ce vade-mecum sur le site de la DSDEN des Landes, ainsi que de toute autre information relative au recrutement de postes à profil.

### Des communications via I-PROF

Chaque participant reçoit les différentes communications liées aux étapes de sa candidature, dans sa messagerie électronique professionnelle (@ac-bordeaux.fr).

## Fiche 3 – Les postes à profil

Ils sont regroupés en 2 catégories :

### **1. Les postes à profil avec exigence particulière :**

- Directeur d'école à 9 classes et plus avec une décharge de direction > ou = à 50% ;
- Directeur d'école à 4 classes et plus en Réseaux d'éducation prioritaire (REP) ;
- Directeur d'école à besoins spécifiques ;
- Enseignant avec des compétences linguistiques (occitan, Projet Emile : espagnol, anglais) ;
- Conseiller pédagogique de circonscription et départementaux ;
- Chargé de mission départemental relevant de l'Ecole inclusive ;
- Enseignant référent, relevant de l'Ecole inclusive ;
- Enseignant ayant une mission d'accompagnement éducatif, relevant de l'Ecole inclusive ;
- Enseignant spécialisé, relevant de l'Ecole inclusive ;
- Enseignant en ULIS Collège – *Collège d'ALBRET de Dax, Collège Serge BARRANX de Montfort en Chalosse*
- Enseignant en ULIS Ecole – *EPPU Simone VEIL de Dax, EEPU François GIROUD / Victor LOURTI d'Aire sur l'Adour, EEPU Mont St Jean d'Hagetmau, EEPU Gare de Morcenx la Nouvelle, EEPU Bourg Neuf de Mont-de-Marsan, EPPU de Roquefort, EEPU Bourg de Mimizan ;*
- Enseignant ressources « Trouble du spectre de l'autisme » (TSA) ;
- Coordonnateur pédagogique (Centres des troubles des apprentissages des Landes (CTAL), Services d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD), Pôle d'appui à la scolarité (PAS)) ;
- Enseignant en milieu pénitentiaire ;
- Enseignant en Centre éducatif fermé (CEF).

### **2. Les autres postes à profil :**

- Conseiller technique auprès de l'IA-DASEN ;
- Enseignant ressources « Elèves allophones nouvellement arrivés » (EANA) ;
- Enseignant ressource « Enfants de familles itinérantes et de voyageurs » (EEFIV) ;
- Enseignant référent aux usages numériques (ERUN) ;
- Enseignant en REP – *EPPU de Liposthey, Lûe et Moustey (circonscription de Mimizan) ;*
- Chargé de mission ;
- Coordonnateur « Territoire éducatif rural » (TER) ;
- Secrétaire de la Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA) ;
- Référent directeur ;
- Enseignant auprès de la Maison landaise des personnes handicapées (MLPH).

**⚠ Vous ne devez pas transmettre de candidature à partir de cette liste générique, mais candidater sur un poste à profil vacant (voir l'appel à candidatures).**

## Fiche 4 – Les postes spécifiques

Afin d'améliorer l'adéquation poste/enseignant et la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves, il peut être fait appel à des procédures de sélection de candidats spécifiques.

Les postes spécifiques sont :

- Enseignant dédié à l'allègement des classes de CP-CE1 (ASOU) ;
- Enseignant chargé de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans (MSUP).

## Fiche 5 – L'appel à candidatures

### L'appel à candidatures

Les postes à profil et les postes spécifiques vacants, à la rentrée scolaire 2026, font l'objet d'un appel à candidatures, accompagné des fiches de postes correspondantes.

- **Cet appel à candidatures est diffusé selon le calendrier indiqué dans la *fiche n°1* du vade-mecum.**

### La candidature

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature, doivent renseigner la fiche n°7, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, pour chaque poste demandé.

Les candidatures doivent être transmises uniquement par courriel :

- **à l'IEN de sa circonscription d'affectation actuelle, pour avis,**
- **et en parallèle à la DIPER : [pap-diper40@ac-bordeaux.fr](mailto:pap-diper40@ac-bordeaux.fr)**

## Fiche 6 – Le recrutement et la nomination

### La convocation

Les enseignants ayant candidaté dans les délais, sont convoqués pour un entretien devant une commission départementale chargée d'apprécier leur candidature.

Les convocations sont transmises **dans la messagerie électronique professionnelle (@ac-bordeaux.fr)**.

Les enseignants doivent confirmer par retour de courriel, leur présence à l'entretien.

### L'entretien devant une commission

La composition d'une commission d'entretien est fonction de la nature du poste à pourvoir afin de répondre à deux exigences : l'expertise dans le domaine et le respect de la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

A l'issue des entretiens, les enseignants reçoivent dans leur messagerie électronique professionnelle, l'avis émis par la commission (favorable ou défavorable) et leur rang de classement.

### L'affectation

#### 1. Postes à profil

*Ces postes ne sont pas publiés dans MVT1D.*

Les enseignants ayant participé à une commission d'entretien et dont la candidature est reçue en rang 1, seront affectés, par la cellule mouvement, sur le poste à profil, sur lequel ils ont été retenus, dès la rentrée scolaire 2026.

#### 2. Postes spécifiques :

*Ces postes sont publiés dans MVT1D.*

Les enseignants devront saisir le poste sur lequel ils ont postulé, dans MVT1D. Les résultats seront connus à l'issue de la phase automatisée.

### Modalités d'affectation

- à titre provisoire (PRO ou AFA) : **non titulaire** du titre/diplôme requis dans la fiche de poste ;

- à titre définitif (TPD) : **titulaire** du titre/diplôme requis dans la fiche de poste.

#### Particularité d'affectation sur les postes spécifiques :

Si un poste spécifique (non vacant lors de l'appel à candidatures, en amont de la phase automatisée) venait à se libérer par le jeu du mouvement, l'enseignant arrivant sur ces fonctions sera affecté à titre provisoire (PRO), pour l'année scolaire 2026-2027.

Une commission de recrutement sera ensuite composée, lors de la campagne départementale « postes à profil et postes spécifiques », pour la rentrée scolaire 2027.

## Fiche 7 – La fiche de candidature

A adresser à : [pap-diper40@ac-bordeaux.fr](mailto:pap-diper40@ac-bordeaux.fr) et à l'IEN de votre circonscription d'affectation actuelle

<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Affectation 2025-2026</b>	

<b>Titre / Habilitation</b>	
-----------------------------	--

<b>Libellé du poste</b>	
<b>N° de la fiche de poste</b>	
<b>Établissement</b>	
<b>Circonscription</b>	

Fait à....., le ..... Signature de l'enseignant :
--

<b><u>Avis de l'IEN de circonscription :</u></b> ..... ..... ..... ..... A ....., le ..... Nom : ..... Signature :
--